

| Article 1 |

Contexte et objectifs

Le magazine *E-commerce* organise les « Trophées E-commerce » destinés à récompenser les plus grands acteurs de la profession. Ils seront décernés dans les catégories suivantes : Design/Ergonomie, Stratégie de conquête, Stratégie de fidélisation, Back office et Logistique, Innovation technologique et Internet mobile.

| Article 2 |

Durée

Cette opération est organisée du 20 juin au 12 octobre 2011. La date limite de remise des dossiers est fixée au 13 septembre 2011, le cachet de La Poste faisant foi. Toutefois, si les circonstances l'exigent, *E-commerce Magazine* se réserve le droit de renouveler, de modifier, de reporter ou d'annuler cette opération ainsi que les modalités afférentes, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

| Article 3 |

Droit d'inscription

Le droit d'inscription est fixé à 150 € HT soit 179,40 € TTC, quel que soit le nombre de dossiers présentés. Le règlement devra accompagner l'envoi du dossier de participation. Le droit d'inscription inclut un abonnement d'un an à *E-commerce*.

| Article 4 |

Modalités de participation

Les « Trophées E-commerce » sont ouverts à tout duo prestataire/annonceur ou agence/annonceur :

- s'étant acquitté du droit d'inscription ;
- ayant mis en place avec succès des pratiques ou solutions innovantes, achevées à ce jour et dont les résultats sont connus ;
- ayant adressé un dossier de participation, dûment rempli, avant le 13 septembre 2011, à la société Éditalis :

Éditalis – *E-commerce*

« Les Trophées E-commerce »

160 bis rue de Paris

92645 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

Livraison des plis entre 9h30 et 18h00

Pour toute information :

Anne-Laure Rozan

Tél. : 01 46 99 97 74 - Fax : 01 46 99 97 71

E-mail : alrozan@editialis.fr

Web : www.Trophees-Ecommerce.fr

| Article 5 |

Description des catégories

Catégorie « Design/Ergonomie »

Ce trophée récompensera les qualités esthétiques d'un site marchand, la facilité de navigation et/ou d'accès à l'information. Les agences ou prestataires seront jugés sur le choix de la méthode créative choisie en fonction des objectifs (création, nouvelle version, nouveaux services, etc.), la réalisation, le caractère innovant et les résultats marketing.

Catégorie « Stratégie de conquête »

Ce trophée récompensera les stratégies de conquête et recrutement clients les plus performantes, utilisant des mécanismes et dispositifs novateurs (jeux, campagnes virales, nouveaux positionnement, réseaux sociaux, offres commerciales innovantes). Le duo agence/annonceur sera jugé sur le choix de la stratégie (médias et hors-médias, off et on line), la création, la réalisation, le caractère innovant et les résultats marketing.

Catégorie « Stratégie de fidélisation »

Ce trophée récompensera les stratégies de fidélisation utilisant des moyens innovants (cartes, avatars, réseaux sociaux, autres mécanismes, communications originales...) destinés à pérenniser la relation avec l'acheteur. (ré-achat, fidélité à la marque,...). Le duo agence/annonceur sera jugé sur le choix de la stratégie (médias et hors-médias, off et on line), la création, la réalisation, le caractère innovant et les résultats marketing.

Catégorie « Back office et logistique »

Ce trophée récompensera la mise en place d'un projet back office ou logistique innovant, visant à améliorer la qualité de livraison, optimiser la gestion des flux, faciliter la relation client. Les prestataires seront jugés sur la stratégie choisie, la mise en œuvre du projet, et les résultats obtenus.

Catégorie « Innovation technologique »

Ce trophée récompensera une innovation technologique marquante : nouvelles fonctionnalités liées au développement des réseaux sociaux, outils de suivi des performances, innovation dans les outils de recherche, de paiement, de géo-localisation et de ciblage publicitaire. Les prestataires seront jugés sur l'adéquation entre le besoin et l'innovation déployée, la mise en œuvre, le caractère innovant et les résultats obtenus.

Catégorie « Internet mobile »

Ce trophée récompensera d'une part, les créations de sites de m-commerce les plus marquantes et d'autre part, les campagnes de marketing mobile les plus créatives et performantes. Les agences seront jugées sur le choix de la stratégie, la création, la réalisation, le caractère innovant et les résultats marketing

I Article 6 I

Déroulement des sélections

Après réception des dossiers de participation, le pré-jury, constitué des membres de la rédaction d'*E-commerce*, étudiera l'ensemble des dossiers présentés et déterminera les trois meilleurs dans chacune des six catégories. À l'issue des sélections, les trois sociétés finalistes de chaque catégorie viendront présenter leur dossier au cours du « Grand Oral » devant le jury. Elles disposeront de dix minutes pour défendre leur projet et convaincre le jury.

I Article 7 I

Le jury

Le jury, qui se réunira à huis clos, sera composé de dirigeants de sites d'E-commerce, d'experts et de représentants des organisateurs. Le jury s'engage à garder confidentielles toutes les informations fournies au travers du dossier de participation ou lors de ses différents contacts.

I Article 8 I

Le palmarès 2011

Les prix seront décernés au cours de la soirée des « Trophées E-commerce », qui se déroulera en octobre 2011. La remise des prix sera suivie d'un cocktail réunissant toute la profession. Le palmarès sera publié dans *E-commerce* n° 33 (novembre 2011) et sera en ligne sur le site de la soirée www.Trophees-Ecommerce.fr

I Article 9 I

Acceptation

Les candidats déclarent être propriétaires des droits de toute nature permettant la reproduction des documents présentés et autorisent l'organisateur à les exploiter à des fins de valorisation des « Trophées E-commerce ». Le fait d'envoyer le dossier d'inscription à la société Éditalis, dans les délais prévus, signifie l'acceptation du présent règlement et des modalités afférentes.

I Article 10 I

Les dossiers de participation

Chaque dossier devra être composé des éléments suivants :

- 1- la demande de participation, en deux exemplaires, accompagnée du règlement ;
- 2- la fiche de renseignements, en deux exemplaires ;
- 3- le dossier de participation, en deux exemplaires ;

(Tous ces éléments sont téléchargeables sur le site : www.Trophees-Ecommerce.fr).

- 4- un CD (uniquement pour PC) contenant la version numérique de la demande de participation, de la fiche de renseignements, du dossier de participation ainsi que les justificatifs.

Formats acceptés pour les justificatifs :

Images/capture d'écran : en gif ou jpeg

Vidéos : mpeg, DVD

Audio : mp3.

Vous pouvez également nous faire parvenir d'autres justificatifs, en deux exemplaires (mailing, etc.).

Éditalis décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des justificatifs fournis. Les agences qui souhaitent récupérer leurs justificatifs devront en faire la demande à alrozan@editialis.fr la semaine suivant la soirée de remise des prix. Les éléments seront rendus à la charge du demandeur.